



## MEMO

Date: 22 janvier 2009

De: Michel Landel

A: COMEX/COMIN

Objet: **Politique Groupe des Droits de l'Homme**

---

Cher collaboratrice, cher collaborateur,

Depuis sa création par Pierre Bellon, Sodexo entend mener ses activités dans le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et des principes de l'Organisation Internationale du Travail.

Même si les gouvernements ont la responsabilité première de promouvoir, faire respecter et protéger les Droits de l'Homme, le Groupe Sodexo, en tant qu'entreprise de dimension internationale présente dans 80 pays, reconnaît sa responsabilité dans la promotion et la garantie des Droits de l'Homme énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

En 2003, Sodexo a rejoint le Pacte Mondial des Nations Unies et s'est engagé à respecter les 10 principes de ce pacte et le Groupe s'engage, dans ses activités et sa sphère d'influence, à observer de façon tangible le respect des droits de l'Homme sur les lieux de travail, à en prévenir les violations et complicités de violation et à promouvoir leur application effective.

Aussi, le Comité Exécutif du Groupe a pris la décision de formaliser les engagements de Sodexo en relation avec les Droits de l'Homme en menant les actions suivantes :

- Formaliser ses engagements au travers d'une politique Groupe pour le respect des Droits de l'Homme,
- Engager la responsabilité de l'encadrement envers cette politique,
- Définir un plan de sensibilisation et de communication de cette politique à la fois en interne comme à l'externe.

Aussi, nous avons le plaisir de vous transmettre notre politique Groupe des Droits de l'Homme qui rassemble les engagements que Sodexo a pris depuis la création de l'entreprise en s'appuyant sur une philosophie résolument engagée, des valeurs fortes et des principes éthiques clairs et affirmés. Cette politique fait référence à des codes de conduite, chartes et politiques du Groupe déjà en vigueur dans notre Groupe.

Ce courrier ainsi que la politique Groupe des droits de l'Homme sont disponibles sur le site [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com) ainsi que sur le site Intranet du Groupe.

Chaque entité du Groupe devra veiller à définir les procédures et responsabilités nécessaires pour mettre en oeuvre ces principes et en contrôler l'application.

Cette politique sera revue périodiquement en tenant compte de l'expérience acquise dans la mise en oeuvre et afin d'apporter les mesures correctives nécessaires s'il y a lieu.

Bien cordialement,

Michel Landel  
Directeur Général Sodexo  
Président de l'Association Sodexo STOP Hunger